

## Alouette lulu *Lullula arborea*

Code Natura 2000 : A246

Numéro de fiche : 31



### STATUT DE CONSERVATION

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe III

Birds in Europe (2004) : SPEC 2

Liste Rouge française : CMAP 5 ; A surveiller

Liste Rouge Languedoc-Roussillon : Non défavorable

### Description

Cette alouette est petite et trapue, aux larges ailes et à la queue courte. La tête avec des sourcils blancs très larges se rejoignant sur le haut de la nuque et les longues stries noires sur le ventre et la poitrine blanche sont typiques de l'espèce. Mais c'est surtout le chant, émis lors d'un vol ondulé et planant qui est caractéristique : *lulu lulu lulu lulu* sifflé et decrescendo. L'espèce est plus ou moins sédentaire en région méditerranéenne. Ailleurs, elle effectue de petites migrations qui l'amènent sur des zones d'hivernage situées dans des plaines ou des versants bien exposés.

L'espèce est à la fois insectivore et granivore, ce qui lui permet de passer l'hiver sur place. L'essentiel des proies capturées au printemps et en été sont des insectes terrestres de taille moyenne (Orthoptères, Coléoptères) et des araignées, avec également d'autres invertébrés (petits Gastéropodes...). Elle est plutôt granivore les autres saisons. Le nid est situé au sol, dans petit creux près d'un buisson.

### Habitats

L'Alouette lulu fréquente différents milieux semi-ouverts à ouverts relativement secs et bien exposés : plaines viticoles entrecoupées de friches, garrigue dégradé comportant des pelouses, pelouses calcicoles, prairies bien exposées en zone bocagère (moyenne montagne), pelouses d'altitude, dunes semi-boisées... La particularité de cette alouette est d'apprécier la présence d'arbres dans son biotope - elle peut d'ailleurs chanter perchée.

Dans les régions méditerranéennes, l'espèce est localement commune, avec des densités qui peuvent être supérieures à 1 voire 2 couples / 10 ha en 2001.

### Etat des populations sur le site

Avec presque 30 chanteurs recensés et une population estimée entre 50 et 100 couples, les populations du site ne sont pas très importantes. Certains secteurs présentent des densités approchant 1 couple / 10 ha, mais la tendance évolutive semble être à la stabilité ces dernières années sur le Causse noir.

### Etat de conservation national

La population française a été estimée entre 50 et 200 000 couples, ce qui pourrait représenter au maximum 20 % de la population européenne (LABIDOIRE, 1999). Si le déclin est marqué au niveau européen, en France les tendances évolutives sont inconnues, bien qu'elle se raréfie progressivement dans les départements septentrionaux.

### Importance du site pour la conservation de l'espèce

En Languedoc-Roussillon, les effectifs ne sont pas connus (ni les tendances) mais elle est commune dans presque toute la région (ce qui explique que la Lulu n'a pas été retenue dans la Liste rouge régionale). Les populations de la partie gardoise du Causse noir n'ont donc pas d'importance particulière à l'échelle régionale.

### **Propositions de gestion**

Comme la plupart des espèces inféodées aux milieux semi-ouverts, les programmes et mesures d'entretien voire de reconquête de l'espace rural par le débroussaillage et par le pâturage extensif sont favorables à l'Alouette lulu. L'espèce peut s'adapter à différents habitats et milieux pour se reproduire, du moment que ses ressources alimentaires (diversité entomologique et botanique) ainsi que le caractère ouvert du paysage soient préservés.

Au contraire les reboisements et plantations forestières lui sont plutôt défavorables, ainsi que les monocultures céréalières.

### **Références bibliographiques utilisées**

LABIDOIRE G. (1999) : Alouette lulu, pages 420-421. In ROCAMORA G. & D. YEATMAN-BERTHELOT : Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, Paris. 560 pages.

GRIVE (2001) : Les espèces d'oiseaux de l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux en zone de garrigues et maquis. Document pour DIREN-LR. 94 pages.